

Histoire & Mémoire

PC1251/1



ÉDITORIAL

La livraison du premier trimestre d'*Histoire et Mémoire* nous fournit traditionnellement l'occasion de présenter à l'attention du public les quelques chiffres clés qui rendent compte de l'activité de nos Archives départementales au cours de l'année écoulée. Les données de 1999 confirment les tendances constatées depuis quelques exercices : importance du nombre des lecteurs et des communications servies dans nos deux salles de lecture, croissance nette des versements d'archives, stabilité à un haut niveau des volumes de documents traités. Si l'on ajoute le nombre de recherches historiques et de travaux universitaires en cours, on peut, sans nul doute, estimer que nos Archives départementales confirment leur place d'indispensable institution culturelle départementale.

Le sommaire du présent numéro prend argument de ces éléments pour en souligner les aspects les plus saillants, en tirer des enseignements et tracer des perspectives.

L'augmentation des prêts de microfilms dont les modalités sont ici rappelées témoigne d'un besoin pressant de communications à distance. Les nouvelles technologies trouvent ici toute leur place. Dès l'année 2000, une réflexion est engagée en vue de la numérisation des fonds les plus consultés ou les plus fragiles des Archives départementales ; les premiers crédits sont inscrits.

L'enrichissement des fonds d'archives demeurera toujours le socle sur lequel tout est construit. Il suppose avant tout un travail rigoureux et méthodique de collecte des archives dans les services administratifs. Les entrées par achat ne doivent pas pour autant être négligées, bien au contraire : nous avons décidé de relancer une politique en ce sens. La présentation dans ces colonnes du recueil iconographique récemment acquis en vente publique en offre une justification supplémentaire.

Roland HUGUET
Président du Conseil général

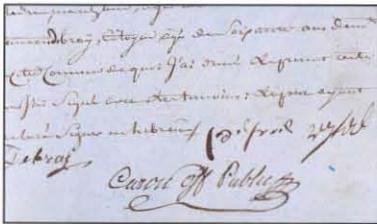
n°21

Conseil Général
PAS-DE-CALAIS

Les prêts de microfilms

Mode d'emploi

Comme le prescrit la réglementation de la direction des Archives de France, les Archives départementales du Pas-de-Calais n'effectuent les recherches généalogiques qui leur sont adressées par correspondance que si elles répondent à un besoin administratif établi et prouvé. Il est vrai cependant que, comme nombre de nos correspondants, parfois lointains, vous n'avez peut-être pas la possibilité matérielle — ou le désir — de vous rendre aux Archives. Plusieurs services vous sont donc proposés, qui correspondent à des cas de figure différents :



Signatures en caractères hébraïques à Saint-Omer, 2 pluviôse an V (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 E 765/82).

● Vous habitez près d'Arras et vous disposez d'un lecteur de microfilms 35 mm (ou vous pouvez en utiliser un) : vous pouvez emprunter des microfilms (3 au maximum) dans la salle de lecture de notre centre Mahaut-d'Artois (Dainville), de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi et de 9 h 00 à 11 h 30 les samedis d'ouverture du centre. Le service est gratuit, mais un chèque de caution de 500 F par microfilm vous est demandé. Les chèques ne sont encaissés que si les microfilms ne sont pas restitués à l'expiration de la durée du prêt, à savoir un mois. Il n'y a pas de limitation du nombre des prêts dans l'année.

● Vous ne pouvez pas vous rendre à Arras ou vous ne disposez pas d'un lecteur de microfilms : les bobines qui vous intéressent peuvent être adressées dans n'importe quel lieu public doté d'un lecteur de microfilms. Il s'agit usuellement d'Archives départementales ou communales, mais, par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques, les films peuvent être envoyés à une bibliothèque municipale, voire universitaire.

Dans un premier temps, il convient de vous adresser à l'établissement où vous désirez consulter les microfilms, en donnant les cotes précises des bobines souhaitées. Vous avez tout avantage à donner une liste assez longue, afin que d'autres microfilms puissent vous être expédiés si ceux que

Boulogne-sur-Mer, 1596 : récit des guerres et maladies sévissant à Boulogne, en ouverture du registre des décès (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 E 160/11).

vous demandez en priorité ont déjà été prêtés. L'établissement fait suivre votre demande, à laquelle vous devez joindre une enveloppe de type «*Distingo*» (enveloppe pré-affranchie vendue dans les bureaux de poste) de grand format et deux enveloppes timbrées à 3 F. Ces fournitures nous permettent de transférer les bobines, les avis d'envoi et les accusés de réception qui les accompagnent. Il convient d'y ajouter les enveloppes que l'établissement exige de son côté pour renvoyer les films.

Deux bobines peuvent être empruntées à chaque demande. Elles sont prêtées pendant trois semaines. À leur retour, une nouvelle demande peut être instruite. Compte tenu de la fréquence des demandes portant sur certaines communes, les délais d'attente peuvent parfois être longs.

Tous ces services sont évidemment disponibles pour toutes les communes du Pas-de-Calais dont les registres paroissiaux et l'état civil ont été microfilmés, c'est-à-dire pour... toutes les communes du Pas-de-Calais — à l'exception de Questretques, actuellement en cours de microfilmage. Afin de mieux faire face à la demande, nous allons prochainement entreprendre une nouvelle duplication de notre collection de microfilms, qui devrait permettre de limiter les «*embouteillages*» constatés autour de certaines communes. Dernières précisions : le prêt ne porte que sur les doubles de microfilms. Une collection complète reste

bien sûr en permanence au centre Georges-Besnier (Arras), où nos lecteurs peuvent la consulter tous les jours. Ils peuvent également consulter dans l'un de nos centres, au choix, les microfilms commandés à d'autres départements, selon le même principe.

Nathalie Vidal

Depuis l'achèvement du programme de microfilmage des registres paroissiaux et d'état civil des communes, c'est le centre Georges-Besnier des Archives départementales (Arras) qui a vocation à recevoir en priorité les généalogistes. Afin de renforcer ce rôle et de faciliter le travail des chercheurs, les sous-séries 63 J et 46 J y ont été transférées en décembre dernier. Rappelons que ces sous-séries contiennent les dépouillements des registres paroissiaux et d'état civil réalisés respectivement par l'Association généalogique du Pas-de-Calais et par d'autres associations ou des particuliers. Bien entendu, les volumes, en libre accès, peuvent être librement consultés par tous nos lecteurs.

La collection Béthencourt, dont le transfert avait été demandé par certains généalogistes, restera au contraire au centre Mahaut-d'Artois (Dainville), où elle offre un complément indispensable à la consultation des fonds notariaux.

STATISTIQUES DE L'ANNEE 1999

Total des versements : **503 m.l.** (mètres linéaires) soit
Archives des services publics ou assimilés : **412 m.l.**
Archives notariales : **70 m.l. de minutes**
Archives privées : **11 m.l. + 3 321 unités** (documents iconographiques)
Bibliothèque : **71 m.l.**
Transfert entre services d'archives : **8,5 m.l.**

Classements, tris et préparation d'instruments de recherche : (toutes séries confondues) **782 m.l.** classés

9 900 analyses informatisées (soit une base informatique qui compte désormais 137 696 analyses accessibles)
575 documents iconographiques auxquels s'ajoutent
2 657 feuilles de plans cadastraux

Conditionnement et reconditionnement de documents : **586 m.l.**
Conditionnement et reconditionnement de documents figurés : **3 232**

Documents scellés : **232**

Contrôle des archives communales : **33 communes**
Nombre de lecteurs en salle de lecture :
2 508 lecteurs différents pour **12 870 séances** (journées de consultation) soit
1 671 généalogistes
440 scientifiques
373 lecteurs divers

Communications de documents en salle de lecture : **24 607** articles d'archives
7 134 ouvrages, périodiques ou journaux
2 268 microfilms et microfiches (sans compter les bobines de microfilm mises en libre accès en salle de lecture)

Communications de documents à l'extérieur :
1 235 articles d'archives dans les services administratifs
2 010 microfilms et microfiches dans d'autres services d'Archives ou bibliothèques

Recherches scientifiques et historiques poursuivies en salle de lecture : **220** soit
179 Maîtrises
22 DEA
16 Thèses

Recherches réalisées en réponse aux courriers : **1 061**
Soit **249** recherches à caractère scientifique
812 recherches à caractère administratif et autres

Informatique aux Archives

et an 2000

Chacun d'entre nous a entendu parler du bogue de l'an 2 000. Ce bogue concernait tous les systèmes électroniques comportant des dates ou qui étaient asservis à une horloge

Or, les Archives départementales utilisent un système de gestion informatisé qui intervient dans toute la chaîne du traitement matériel et scientifique et de la communication des documents : journal d'entrée, gestion des localisations, gestion des analyses et indexation pour la recherche documentaire, gestion des consultations en salle de lecture etc. Ce système, appelé Ariane, a été mis en place en 1993. Pour passer avec succès le cap de l'an 2 000, le matériel, le réseau et le logiciel ont bénéficié d'une mise à niveau qui a nécessité une fermeture d'une semaine des salles de lecture et qui permettra des évolutions futures plus importantes.

Les modifications apportées au logiciel sont peu perceptibles pour le

public : le souci a été de préserver le fonctionnement antérieur pour faciliter le passage au nouveau système. Le lecteur retrouvera donc un certain nombre de repères : les écrans sont presque identiques, les touches à actionner ont parfois changé mais elles ont conservé les mêmes marques de couleur. Ainsi, pour valider ou pour enregistrer, on appuiera sur la touche rouge ; pour abandonner ou pour sortir, sur la touche bleue ; pour répondre à une fenêtre de confirmation, sur la verte.

Les lecteurs ont toujours un guide à leur disposition à côté de l'écran auquel ils peuvent se reporter en cas de problème ou de doute, ainsi qu'un dictionnaire des cotes qui leur explique comment libeller les références des documents lors de la commande informatisée. Bien entendu le président de salle se tient à la disposition de toute personne qui rencontrerait des difficultés.

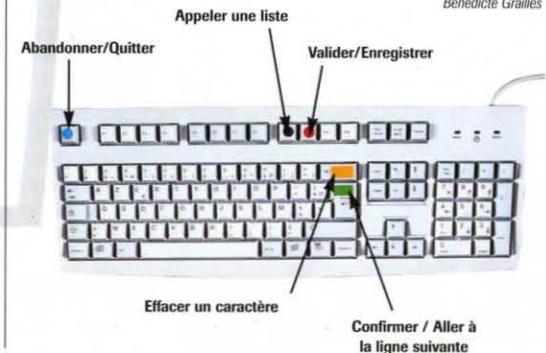
Pour le confort de tous et un bon fonctionnement du service, il est indispensable de rappeler que tout lecteur doit impérativement s'identifier au système à son arrivée (afin de retenir sa place) et enregistrer sa sortie de la salle sur l'informatique (pour libérer sa place). Par ailleurs,

tous les livres et articles parus ou acquis depuis 1993 sont accessibles uniquement par la base de données et la recherche documentaire informatisée (le fichier des imprimés et des manuscrits est clos depuis novembre 1993) et tous les fonds d'archives traités depuis sept ans ou en cours de classement sont directement indexés dans l'ordinateur. Pour les fonds d'archives, il convient donc systématiquement de recourir à la fois à la recherche documentaire informatisée et aux instruments de recherche traditionnels, sans jamais faire l'économie de la démarche

archivistique classique : identification des administrations susceptibles d'avoir produit dans l'exercice de leurs compétences des archives permettant de documenter ses centres d'intérêt.

Après ce passage obligé, les Archives départementales sont équipées d'une plate-forme technique récente, homogénéisée avec celle de l'ensemble de l'administration départementale. Les prochaines étapes à franchir sont déjà en cours d'étude : gestion d'images numérisées ; connexion Internet.

Bénédictine Graillès

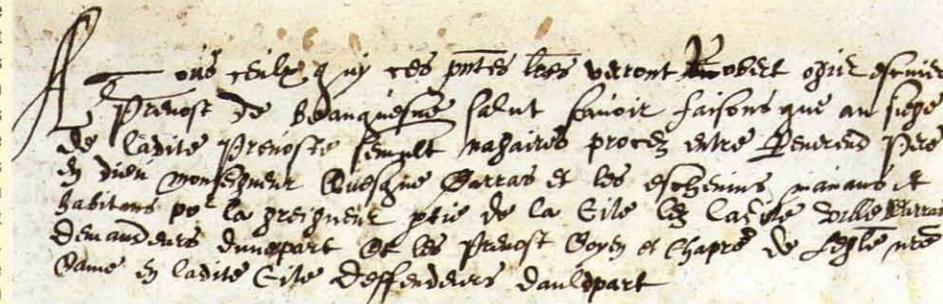


PALÉOGRAPHIE

Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 G 3, p. 151

Difficulté : Durée :

Dans le fonds de l'évêché, du chapitre et de l'officialité d'Arras (3 G), se trouve un recueil de sentences rendues en faveur de l'évêque, rédigé dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. L'extrait suivant en provient. C'est le préambule de la sentence de 1440 d'un procès au sujet de certains privilèges du chapitre.



Malgré un module assez petit, le texte présente peu de difficultés. Les abréviations sont communes : par suspension (*ault* = aultre), par contraction (*pntes* = presentes, *lres* = lettres, *chapre* = chapitre, *egle* = eglise, *nr* = notre, *po'* = pour, *ptie* = partie). Cette deuxième catégorie est signalée par un exposant (*po'* = pour, ligne 5), une barre oblique sur la queue du P (*po'* = partie) ou un tilde qui prend une forme rectiligne ou curviligne (comparer, ligne 6 : *chapitre, eglise, notre*). *Greigneur* (= plus grande, ligne 5) est issu du latin *grandior*, comparatif de *grandis*.

Transcription
À tous ceux qui ces presentes lettres verront,
Robert Ogier, escrivain, prévost de Beaunesme,
sault. Sçavoir faisons que au siege de ladite
prevosté se mult negatives proces entre reverend pere
en Dieu monseigneur évesque d'Arras et les eschevins
manans et habitans pour la greigneur partie de la
ville d'Arras, demandeurs, d'une part,
et les prevost, doyen et chapitre de l'eglise Notre-
Dame en ladite cité, défendeurs, d'autre part.

Nicolas Buanic

Au panthéon des comédiens :

Benoît-Constant COQUELIN, dit COQUELIN aîné (1841-1909)

Les Archives départementales viennent d'acquérir en vente publique à Calais un exemplaire de l'album édité en l'honneur de Constant Coquelin en 1910

L'immense renommée de l'acteur, sa naissance à Boulogne-sur-Mer le 23 janvier 1841 comme l'incarnation définitive qu'il sut donner du Cyrano d'Edmond Rostand justifient cet achat. N'oublions pas en effet que l'auteur fait dire ces vers à son héros, présent au siège d'Arras de 1640 :

« Rien de plus compliqué que ce siège d'Arras
Nous assiégeons Arras... nous-mêmes pris au piège
Le cardinal-infant d'Espagne nous assiège. »

Le document se présente sous la forme d'un recueil de 36 planches en couleurs rassemblées dans une pochette in-folio cartonnée aux armes de l'acteur. Éditée par Pierre Lafitte à Paris en 500 exemplaires numérotés, cette pièce n'est pas commune : l'exemplaire des Archives porte le numéro 177 et a appartenu au collectionneur boulonnais André-Georges Vasseur dont on remarque l'ex-libris. Outre les planches consacrées aux reproductions de tableaux représentant l'acteur dans ses principaux rôles,

on trouve le fac-similé autographe d'un sonnet à Coquelin par Edmond Rostand (« Toi, tu poétisais. Ton geste avait du style. Ta jambe était classique... »), le discours prononcé par le même Edmond Rostand aux funérailles de l'acteur le 30 janvier 1909 et cinq planches constituées de statuettes, dessins et tableaux de Coquelin accompagnés d'autographes d'écrivains en son honneur (Déroulède, Alexandre Dumas, Labiche, Richepin, Renan, Alphonse Daudet etc.).

La riche iconographie ainsi rassemblée fournit une bonne évocation de l'extraordinaire parcours théâtral (5 365 représentations à la Comédie française) du fils d'un boulanger de Boulogne. D'abord, il y eut la Comédie française où Coquelin entra en 1860. Il y débuta avec les rôles classiques de valets pour lesquels il était parfaitement doué, voix donnée au bon sens populaire, santé et vigueur en

plus : Figaro de Beaumarchais, Crispin du *Légataire universel* de Regnard, Scapin *des Fourberies* etc. Mais on aurait tort d'oublier les rôles et les créations du répertoire contemporain : jeunes gens amoureux dans *Le Luthier de Crémone* ou *Gringoire* ; rôles de bonhommes dans *Les Rantzau* ; rôles de cape et d'épée dans *Don César de Bazan* de Victor Hugo. Un seul rôle antipathique : le duc de Septmonts dans *L'étrangère*. Marié à une riche héritière pour refaire sa fortune, le duc s'affiche par cynisme avec une étrangère.

En 1886, à la suite d'incidents qui firent grand bruit et parce qu'il prétendait disposer plus librement de sa carrière, Coquelin quitta la Comédie française pour le Boulevard. C'est là qu'il créa *Cyrano de Bergerac* qu'il joua 927 fois à Paris.

Parmi tant d'œuvres servies, certaines attirent notre attention, à cause de leur résonance historique. Il en est ainsi du *Du Guesclin* de Paul Déroulède et, surtout, de *Thermidor* de Victorien Sardou. Lors de la création

en 1890, un tumulte éclata dans la salle. Le drame de Sardou était d'esprit républicain mais dénonçait la Terreur : Coquelin dut jouer au milieu des cris et des injures de ceux qui prétendaient défendre la mémoire d'un autre fils du Pas-de-Calais, Robespierre. La pièce fut interdite à la troisième représentation.

La première planche du recueil représentant Coquelin en uniforme de garde national confirme l'insertion de l'acteur dans son temps. Elle est due à Édouard Detaille, maître de la peinture militaire patriotique. Déroulède, Detaille, Rostand : Coquelin prend ici place dans un milieu qui, au-delà des divergences politiques, affirme un patriotisme intégral, né dans les heures sombres de 1870, alors qu'un Gambetta initiait l'alliance indéfectible de la République

et de la Nation ; Gambetta, dont Coquelin fut l'ami intime et le professeur de déclamation.



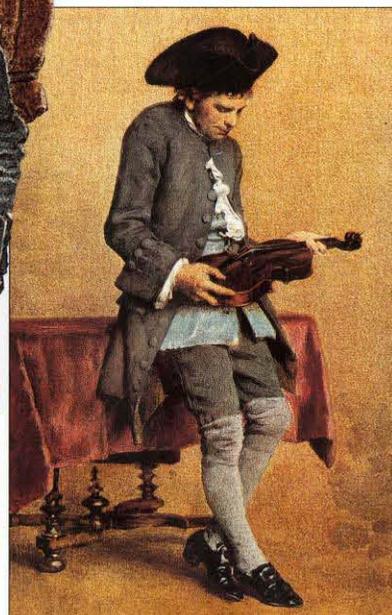
Coquelin en Cyrano de Bergerac, d'après un tableau de Louis Picard (927 représentations à Paris).



Coquelin en Duguesclin, d'après un tableau de Louis Picard.



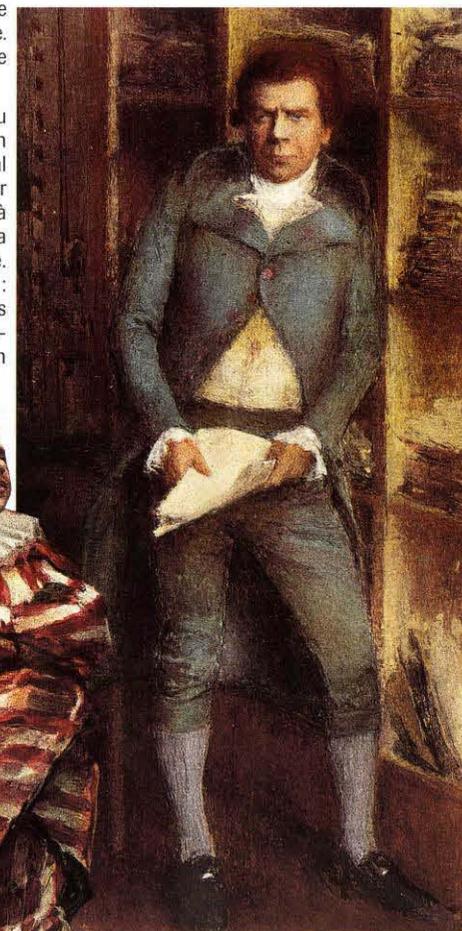
Coquelin en uniforme de garde national, d'après Édouard Detaille.



Coquelin dans *Le Luthier de Crémone*, d'après un tableau de Louis Leloir.



Coquelin en Scapin, d'après un tableau de Madrazo.



Coquelin dans *Thermidor* de Victorien Sardou, d'après un tableau de Dagnan-Bouveret.



LA PRESSE EN SES PAYS

Le bassin minier (suite)

Dans notre précédente livraison nous avons amorcé l'étude de la presse du bassin minier, en la poussant jusqu'à la première guerre mondiale. L'Entre-deux-guerres voit la naissance de nouveaux titres, parmi lesquels s'impose *L'Avenir de l'Artois*. La seconde guerre mondiale marque une césure plus nette encore ; après les années de lutte et d'antagonismes, la Libération ouvre une autre période de l'histoire de la presse locale.

Dans son éditorial du 20 mars 1921 (n°1), *L'Avenir de Lens* se présente comme le successeur de *La Plaine de Lens*, morte de la guerre. Sans rien abdiquer des principes d'ordre, de moralité, de progrès social défendus par les fondateurs de *La Plaine de Lens*, il se veut le « porte-parole, le conseiller, l'ami, le défenseur des ouvriers, agriculteurs, commerçants, industriels, sinistrés, veuves et orphelins de guerre dans la plus complète indépendance ». Il est catalogué comme progressiste en août 1921 et de tendance U.R.D. (Union Républicaine Démocratique) en 1925. Il cesse de paraître en 1940.

Le Guetteur de Lillers, journal hebdomadaire de Lillers et de son canton, voit le jour le 18 mars 1923. Il se veut, tout comme *L'Avenir de Lens*, « le défenseur des ouvriers... ». Il a d'ailleurs le même profil politique (progressiste en 1923, U.R.D. en 1925). Il disparaît en 1940 pour réapparaître le 29 septembre 1944. Il fusionne le 20 avril 1956 avec *Le Journal de Lillers* pour former *Le Journal de Lillers*, *Le Guetteur de Lillers*.

L'Indépendant, grand journal hebdomadaire d'Hénin-Liétard et des environs, n'a qu'une existence éphémère d'octobre 1925 au 26 juin 1927, où il fusionne avec *Le Journal de Lens* pour former *Le Journal de Lens*, *L'Indépendant d'Hénin-Liétard réunis*. Il se définit comme l'organe de défense des intérêts locaux de nuance républicaine de gauche.

L'Artois républicain, journal hebdomadaire de la démocratie, est l'organe politique du parti radical socialiste de l'arrondissement de Béthune de 1932 à 1939, *La Voix populaire* (qui a succédé à *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*) étant l'organe de la fédération socialiste S.F.I.O. du Pas-de-Calais (de 1938 à 1940).

Les élections municipales de 1935 font l'objet de la sortie de *L'Action communiste*, journal publié par le comité local des cellules communistes de Lens.

L'année 1936 voit appa-

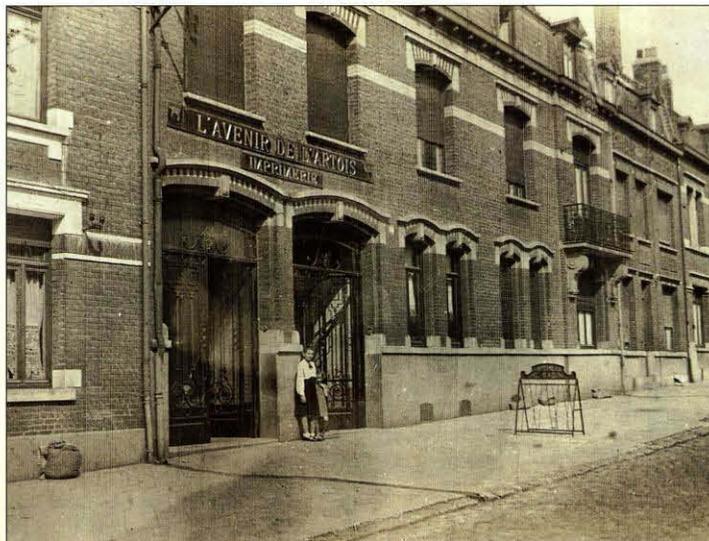
raître *Le Carillon*, journal Béthunois d'action populaire, porte-parole du Front populaire.

La plupart de ces journaux disparaissent en 1940, à l'exception du *Petit Béthunois* qui cessera d'exister à la Libération.

J.-C. Hombert



Papier à en-tête de l'imprimerie David à Béthune, imprimeur de *L'Avenir de l'Artois* (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 10 R 19/89)



La façade de l'imprimerie de *L'Avenir de l'Artois* (Coll. *L'Avenir du Pas-de-Calais*)



L'Avenir de l'Artois

Le 31 mai 1919, Henri David, imprimeur à Béthune, crée *L'Avenir de l'Artois* qui succède à une longue lignée de journaux locaux : *Le Journal de Béthune* (depuis 1849), *Le Patriote de l'Artois* et *La Plaine de Lens*. Dans le contexte de l'après-guerre où l'Artois est en ruines, on veut croire à un monde nouveau et aux valeurs nouvelles. La profession de foi à la une du n° 1 annonce : «... Nous ne demandons compte à personne de ses préférences politiques, ne connaissant d'ennemis ni à gauche ni à droite dans l'accomplissement de l'œuvre commune, acceptant au contraire tous les concours, sincèrement offerts et généreusement apportés. Trop longtemps les citoyens de France se sont usés en des luttes stériles. La guerre, créatrice de l'union sacrée, leur a appris à mieux se connaître, à s'estimer mutuellement, à souffrir en commun, à s'entraider. Béthune a durant quatre ans donné le beau spectacle d'une population unanime devant les dangers, les sacrifices et la souffrance. Qu'une si belle leçon de concorde ne soit pas perdue, c'est le vœu de *L'Avenir de l'Artois* qui, faisant abstraction des discords d'antan, convie tous les citoyens à l'union et au travail en commun, gages des restaura-

tions futures et des lendemains réparateurs ». Deux fois par semaine, le journal se fait l'écho de ce qui occupe l'esprit des béthunois en 1919 : les horreurs du passé récent, les projets pour un avenir meilleur.

En 1920, paraît une nouvelle édition, spécifique à Auchel et ses environs : *L'Avenir d'Auchel*. Il est catalogué comme républicain progressiste. En 1921, *L'Avenir de l'Artois* se dote d'un nouveau fleuron : *Le Journal de Bruay et de sa région* auquel vient s'ajouter *L'Avenir de Lens* ; en 1922, c'est le tour du *Guetteur de Lillers*, hebdomadaire de Lillers et de son canton. En 1925 paraît une édition supplémentaire pour la région de l'Allœu et en 1927 une autre dite des trois villes (Bully, Grenay, Mazingarbe). Une nouvelle présentation est donnée au journal en 1937 : format plus petit et illustrations plus nombreuses. Le 19 mai 1940 a lieu la dernière édition. Il est répertorié comme suivant la ligne politique de l'Union Républicaine Démocratique.

L'Avenir de l'Artois ressuscite le 10 septembre 1944 mais compte tenu de la pénurie du papier, le journal passe en

1945 de 4 pages à une page recto-verso, sauf l'édition spéciale du 12 août pour la venue à Béthune du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire.

L'année 1951 voit un changement de direction. Célestin Basin, qui avait racheté *L'Avenir de l'Artois* et son imprimerie en 1922, est remplacé par Léonce Deprez qui prend également la direction des hebdomadaires qui dépendent de *L'Avenir de l'Artois* : *Le Journal de Bruay*, *Le Guetteur de Lillers*, *L'Avenir d'Auchel* suivis par *L'Hebdomadaire d'Hénin-Carvin* et *L'Avenir de Lens*. En 1957, *Les Echos du Touquet* sont créés pour « ouvrir l'espace minier vers les collines de l'Artois, le littoral et tout le Pas-de-Calais ». *Montreuil-Hebdo* suit aussitôt. Le 23 avril 1977, *L'Avenir de l'Artois* regroupe sous le même titre et le même programme les éditions existantes et les journaux locaux : *L'Avenir d'Auchel*, *Le Journal de Lillers*, *Le Journal de Bruay*.

L'Avenir quitte en septembre 1999 les locaux du 34 boulevard Thiers à Béthune (locaux qu'il occupait depuis l'origine en 1919) pour s'installer dans des locaux plus grands, rue de la Faïencerie.